



AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1565-13

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1565-13 intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation n° 1565 (RMH 399)
afin d'interdire la circulation de véhicules dans une zone de débarcadère
scolaire**

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance du 16 septembre 2019.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces règlements au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce dix-huitième (18^e) jour du mois de septembre deux mille dix-neuf (2019).

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca